

AVANT-PROPOS

En juin 2002, Affaires étrangères et Commerce international Canada publiait la deuxième édition d'une étude intitulée *Lois américaines portant sur les recours commerciaux – L'expérience canadienne*. Cet ouvrage examinait l'application aux produits canadiens des lois américaines relatives aux droits antidumping, aux droits compensateurs et aux mesures de sauvegarde de 1985 à 2000, mettant à jour et développant les renseignements compris dans une étude intitulée *Le Canada et les lois américaines sur les sanctions commerciales — L'expérience des dix dernières années*, publiée en 1993.

La présente étude constitue la suite de ces deux publications et actualise l'expérience canadienne concernant les enquêtes menées par les autorités américaines en vue de l'application des recours commerciaux. Elle comprend un examen détaillé de l'évolution du régime des recours commerciaux des États-Unis depuis 2000, réalisé par le cabinet d'avocats Miller & Chevalier de Washington. On y trouvera également une description sommaire des cas les plus récents d'application de droits antidumping et de droits compensateurs, ainsi que des enquêtes en vue de l'application de mesures de sauvegarde visant les importations de divers produits canadiens, y compris, bien sûr, le bois d'œuvre. En raison du manque de temps et de ressources, en raison aussi de la complexité des enquêtes et des litiges auxquels elles ont donné lieu, notamment dans le cas du bois d'œuvre, il est possible que l'étude ne soit pas tout à fait exhaustive. On espère néanmoins que, tout comme les deux études précédentes, elle puisse être une référence utile.

Je tiens à remercier Chad Anderson et Lindsay Partridge de l'Université d'Ottawa pour leur apport à ce projet.

Mike Robertson
Direction des recours commerciaux
Affaires étrangères et Commerce international Canada
Juin 2008